



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Centre **C**ommunal d'**A**ctions **S**ociales

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à 19 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de Saint Étienne du Bois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Guy AIRIAU, Président du CCAS de Saint Etienne du Bois.

Date de la convocation : le 5 mars 2026

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, CAILLAUD Brigitte, ROUSSEAU Claude, CHARRIER Laurent, REMAUD Valérie, MOINARD Jeannine, GOTTHARDT Béatrice, JASNOT Maryse, RENSON D'HERCULAIIS Béatrice, BRETHOME Nadine

ABSENTS et EXCUSES : CAILLAUD Nadia, VIDAL Marie, VIAUD Séverine, DE BEAUVAIS Hélène, AUCOIN Emmanuelle, CHARRIER Caroline, BALLEREAU Andrée,

Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 10 Votants : 10

Secrétaire de séance : CAILLAUD Brigitte

N°10-03-2026-01 : Approbation du Compte Financier Unique 2025 « Budget Principal CCAS »

Le conseil d'administration sous la présidence de Madame CAILLAUD Brigitte délibérant sur le compte financier unique 2025 dressé par Monsieur AIRIAU Guy, Président, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

CFU 2025

| | INVESTISSEMENT | FONCTIONNEMENT | TOTAL |
|---|----------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses | 0,00 € | 24 869.64 € | 24 869.64 € |
| Recettes | 0,00 € | 28 356.76 € | 28 356.76 € |
| Excédent / déficit 2025 | 0,00 € | 3 487.12 € | 3 487.12 € |
| Résultat 2024 reporté | 27,81 € | 7 613.47 € | 7 641.28 € |
| Résultat de clôture 2025 | 27,81 € | 11 100.59 € | 11 128.40 € |
| Restes à réaliser dépenses | 0,00 € | 0,00 € | |
| Restes à réaliser recettes | 0,00 € | 0,00 € | |
| Excédent / déficit restes à réaliser | 0,00 € | 0,00 € | |
| Résultat global 2025 | 27,81 € | 11 100.59 € | |
| Résultat global 2025 cumulé | | 11 128.40 € | |

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité,

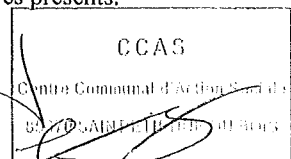
2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, suivent au registre les signatures des membres présents.

Pour copie conforme,
 Le Président, Guy AIRIAU



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes, allée de l'île Gloriette 44041 Nantes Cédex 01 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le 18/03/2026

ID : 085-218502102-20260310-1003202602_CCAS-DE



Centre **C**ommunal d'**A**ctions **S**ociales

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à 19 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de Saint Étienne du Bois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Guy AIRIAU, Président du CCAS de Saint Etienne du Bois.

Date de la convocation : le 5 mars 2026

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, CAILLAUD Brigitte, ROUSSEAU Claude, CHARRIER Laurent, REMAUD Valérie, MOINARD Jeannine, GOTTHARDT Béatrice, JASNOT Maryse, RENSON D'HERCULAIIS Béatrice, BRETOME Nadine

ABSENTS et EXCUSES : CAILLAUD Nadia, VIDAL Marie, VIAUD Séverine, DE BEAUVAIS Hélène, AUCOIN Emmanuelle, CHARRIER Caroline, BALLEREAU Andréa,

Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 10 Votants : 10

Secrétaire de séance : CAILLAUD Brigitte

N° 10-03-2026-02 : Affectation du résultat 2025 « Budget Principal CCAS »

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de Monsieur Guy AIRIAU,

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025

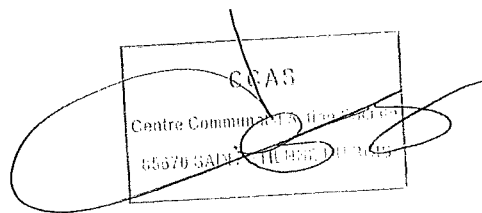
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de l'affectation de résultats suivants :

| Affectation du résultat | |
|--|-------------|
| Affectation à la section de fonctionnement (R 002) | 11 100,59 € |
| Report en section d'investissement (R 001) | 27,81 € |

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, suivent au registre les signatures des membres présents.

Pour copie conforme,
Le Président, Guy AIRIAU



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes, allée de l'île Gloriette 44041 Nantes Cédex 01 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.



Centre **C**ommunal d'**A**ctions **S**ociales

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à 19 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de Saint Étienne du Bois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Guy AIRIAU, Président du CCAS de Saint Etienne du Bois.

Date de la convocation : le 5 mars 2026

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, CAILLAUD Brigitte, ROUSSEAU Claude, CHARRIER Laurent, REMAUD Valérie, MOINARD Jeannine, GOTTHARDT Béatrice, JASNOT Maryse, RENSON D'HERCULAIIS Béatrice, BRETOME Nadine

ABSENTS et EXCUSES : CAILLAUD Nadia, VIDAL Marie, VIAUD Séverine, DE BEAUVAIS Hélène, AUCOIN Emmanuelle, CHARRIER Caroline, BALLEREAU Andrée,

Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 10 Votants : 10

Secrétaire de séance : CAILLAUD Brigitte

N° 10-03-2026-03 : Budget prévisionnel 2026 « Budget Principal CCAS »

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration,

- Adopte le budget principal CCAS 2026 arrêté en dépenses et en recettes à la somme de 39 100.59 € en fonctionnement et 27.81€ en investissement

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, suivent au registre les signatures des membres présents.

Pour copie conforme,
Le Président, Guy AIRIAU

